

Lundi 6 juillet 2020

Sports de nature : le Département de l'Essonne veut passer à la vitesse supérieure

Terre de sports, l'Essonne compte 2 700 clubs et près de 4 000 équipements. Près de 77 % de son territoire est occupé par des espaces ruraux ou naturels, propices au développement des sports de nature. C'est pourquoi le Département a souhaité engager une politique dynamique en faveur de ces activités physiques de plein air.

Un diagnostic des sports de nature sur le territoire de l'Essonne a été engagé. Il recense environ 640 Espaces, sites et itinéraires (ESI) de pratique des sports de nature, concentrés dans les espaces forestiers et le long des berges des cours d'eau et dont les principales disciplines sont l'équitation, la randonnée, la course d'orientation, l'escalade et le cyclotourisme. De nombreux lieux de pratique sportive sont à la portée de tous les publics et accessibles grâce aux transports en commun.

Le diagnostic met également en lumière un mouvement sportif développé, dynamique et porteur d'emploi, avec une offre événementielle dense. En revanche, les prestataires privés sont peu nombreux par rapport à d'autres territoires.

Le Département fixe donc quatre objectifs :

- Animer les réseaux d'acteurs (Commission départementale des ESI, mouvement sportif, collectivités locales, gestionnaires d'espaces naturels) pour une action concertée et partagée.
- Améliorer la connaissance des sports de nature (lieux de pratique, fréquentations...).
- Structurer l'offre de lieux de pratique et de prestations de services sur le territoire (interconnexions des espaces naturels au travers du réseau des grandes itinérances pédestres et cyclables) et entretenir les équipements (balisages, signalétique et accueil du public) pour des ESI durables et de qualité.
- Promouvoir des pratiques durables et responsables à travers l'harmonisation de l'accueil du public (aménagement, règlements et chartes des espaces naturels) pour la lisibilité des devoirs des usagers et la qualité de leur accueil.

Dès à présent des actions concrètes sont engagées en lien avec les acteurs du sport sur

le territoire :

- **La préparation d'un guide des opérateurs sport nature qui recense les différentes structures** pour faire découvrir aux Essonnais l'offre accessible sur le territoire. Celles-ci proposent des activités sport nature à l'année ou à la carte (parcs de loisirs, centres équestres, associations sportives, etc.). Une cinquantaine ont d'ores et déjà été intégrées à ce guide qui sera accessible depuis le site Internet essonne.fr et complété et mis à jour régulièrement.

En parallèle, le Département va mettre en place un label pour encourager et récompenser les bonnes pratiques de ces structures. Il distinguera notamment la qualité de l'offre sportive, l'engagement en faveur de l'environnement, la mise en place d'actions sociales ou d'actions touristiques pour promouvoir le territoire.

- **L'installation et financement d'équipements sportifs dans les territoires**

- **Un jeu de piste au Domaine départemental des Coudrays à Etiolles** pour la population locale et les touristes à partir du mois d'août (un parcours enfant et un parcours adulte accessibles depuis l'application Balades en Essonne).
- **L'aménagement et l'ouverture d'une nouvelle forêt en Essonne de 35 hectares à Morigny-Champigny**, inaugurée le 10 octobre dans le cadre de la journée de la nature. Le dénivelé du site, les chemins et la présence de chaos rocheux offriront aux sportifs matière à pratiquer dans un cadre naturel unique. Une réflexion est en cours pour créer des parcours sportifs et mettre en place des courses d'orientation dans les forêts départementales, en lien avec le Conservatoire des Espaces naturels sensibles (ENS), gestionnaire des sites.
- **Le 12^e itinéraire départemental créé en vallées de la Louette et de la Chalouette**, soit 28 km de chemins balisés sur les communes de Chalo-Saint-Mars, d'Etampes et de Saint-Hilaire, traversant une grande diversité de milieux naturels, des coteaux calcaires aux zones humides.
- **Une aide à l'investissement pour les structures ayant un projet sport de nature en Essonne.** Des projets ont ainsi été identifiés : une base VTT en Forêt de Sénart (porté par l'ONF avec la CVYVS et la Fédération française de cyclotourisme), une base trail sur le territoire de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (porté par la commune de Saint-Chéron avec la CCDH). Ceux-ci pourraient être soutenus par le Département à hauteur de 15 000 euros.
- **L'application « Balades en Essonne »** sera prochainement enrichie par des parcours ludiques et des activités de pleine nature pour tous.
- **Un soutien à la base de loisirs d'Etampes** qui va développer des offres de sports nature : descente VTT, remise en état de l'accrobranche, sports d'eau avec la piscine et le lac.

Conférence de presse

Jeudi 9 juillet, de 14h30 à 16h,

Viaduc des Fauvettes,

à Bures-sur-Yvette et Gometz-le-Châtel.

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr

06 08 10 50 84

